



Ministère de la Santé
Institut Pasteur de Tunis

Avis de Consultation n° IPT/1/2019

Travaux d'exécution des travaux de peinture des Bâtiments de l'Institut Pasteur de Tunis (IPT)

L'Institut Pasteur de Tunis (IPT) lance une Consultation pour la réalisation des travaux d'exécution des travaux de peinture des Bâtiments de l'Institut Pasteur de Tunis (IPT), conformément aux dispositions consignées dans le cahier des charges particulières.

RETRAIT DU DOSSIER DE LA CONSULTATION :

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le dossier de la Consultation moyennant le paiement d'un montant non remboursable de **20 DT (Vingt Dinars)** par versement au compte de l'Institut Pasteur de Tunis n°14 207 207 101 700 395 292, Banque de l'Habitat, 21 avenue Kheireddine Pacha 1002 Tunis Belvédère et contre un bon de versement de la dite somme provenant de la Banque de l'Habitat ou la caisse de **Institut Pasteur de Tunis**, 13 Place Pasteur-BP.74 1002- Tunis Belvédère pendant l'horaire administratif auprès de l'Institut Pasteur de Tunis, Service Secrétariat Permanent de la Commission des marchés, sis à : **INSTITUT PASTEUR DE TUNIS 13, Place Pasteur – BP 74 – 1002 Tunis Belvédère – Tunisie TEL : (216-71) 783 022/POSTE 106/175 FAX : (216-71) 791 833**

MODALITES D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES :

Les offres doivent être placées sous triple enveloppes séparées et scellées. L'enveloppe extérieure doit porter la mention obligatoire : **Ne pas ouvrir-Consultation N°IPT/1/2019 pour la réalisation des Travaux d'exécution des travaux de peinture des Bâtiments de l'Institut Pasteur de Tunis (IPT).**

Cette enveloppe extérieure doit contenir :

- Les documents administratifs énoncés au cahier des charges.
- Une enveloppe A scellée contenant l'offre technique telle que précisée au cahier des charges.
- Une enveloppe B scellée contenant l'offre financière telle que précisée au cahier des charges.

Les offres doivent être envoyées sous pli postal fermé recommandé avec accusé de réception ou par rapide poste ou remises directement au bureau d'ordre de **l'Institut Pasteur de Tunis** contre récépissé à l'adresse sus mentionnée et ce au plus tard **le 28 Janvier 2019**, dernier délai de réception des offres par le bureau d'ordre de l'Institut Pasteur de Tunis. Le cachet du bureau d'ordre de l'Institut fait foi.

Cet Avis est publié sur le site web de l'Institut Pasteur de Tunis www.pasteur.tn